

Forum

Commentaire

Pour une approche des OGM en tant qu'objets hybrides

Pierre-Benoit Joly

Économiste et sociologue, INRA, Transformations sociales et politiques liées au vivant, 65 boulevard de Brandebourg, 94205 Ivry-sur-Seine cedex, France

Avec cet article¹, M. Jollivet et J.-C. Mounolou veulent contribuer à clarifier le débat sur les OGM dont le ton est, selon eux, plus à la polémique qu'à la controverse. Ils proposent donc d'examiner un point essentiel : les questions posées dans le débat sont-elles nouvelles du point de vue des connaissances en biologie ; « le biologiste » – l'expression est souvent utilisée au singulier – est-il correctement équipé pour les traiter ? Leur thèse est en définitive que, si les risques encourus avec les OGM sont nouveaux, l'analyse de ces risques ne requiert pas de connaissances biologiques nouvelles. Ainsi peuvent-ils affirmer que l'utilisation des OGM végétaux « prolonge, plus qu'elle n'est en rupture avec elles, les évolutions antérieures dans les utilisations de la biologie » et « qu'à condition d'être soigneusement réglementée et strictement encadrée sur le plan politique, non seulement elle ne représente en rien des risques supérieurs à ceux de ces dernières, mais elle est même au contraire susceptible d'en corriger les effets néfastes ».

Le message serait clair si, après avoir tenu cette ligne d'analyse et conclu dans un sens plutôt favorable à une utilisation raisonnée et contrôlée des OGM, ils ne changeaient brusquement de perspective dans les derniers paragraphes de la conclusion. Le texte s'en trouve traversé par une contradiction profonde, ce qui n'est pas son moindre intérêt, car celle-ci permet de pointer une difficulté essentielle de l'analyse des risques des OGM.

Quelle est la nature de cette contradiction ?

Tendus vers leur objectif – clarifier les débats à partir des approches des connaissances biologiques –, nos

auteurs cherchent à délimiter le sujet, séparant avec soin les questions qui relèvent de la biologie de celles qui relèvent de l'économique, du social ou du politique. Mais alors, comment passer de cette perspective analytique traditionnelle à la reconnaissance, en fin de conclusion, du caractère hybride des OGM – pour parler comme Latour – ou de leur nature de quasi-objet – pour le dire comme Serres ? Comment concilier ces approches, qui posent comme point de départ de l'analyse l'imbrication du fait technique et du fait social, et l'argument principal du texte qui consiste précisément à séparer le technique du social ?

Pourtant, cette invitation à explorer la piste du caractère hybride des OGM est exprimée avec force :

« Ce n'est pas seulement une entité technique et scientifique (à savoir les plantes OGM) qui est en cause, mais toute une démarche fondée sur une dynamique en boucles entre la recherche et les évolutions de la société. [...] »

« Dès lors, c'est tout le modèle fondé sur la construction d'une entité biologique pure, abstraction faite des conditions sociales de son utilisation et de sa circulation, qui est remis en cause. C'est l'entité biologique inscrite dans les règles qui gouvernent les systèmes sociaux dans lesquels elle opère (c'est-à-dire dans lesquels à la fois elle se réalise et elle apporte sa contribution au processus social la justifiant) qui doit être l'objet réel de l'analyse. »

Il ne s'agit donc pas, comme on le voit souvent, de conclure un papier spécialisé en élargissant au social ou au politique pour se donner un supplément d'âme. M. Jollivet et J.-C. Mounolou affirment clairement que l'approche analytique utilisée dans ce texte passe à côté de l'essentiel du problème et qu'il est nécessaire de prendre le caractère hybride des OGM au sérieux pour

Auteur correspondant : joly@ivry.inra.fr

¹ Voir dans ce numéro, en Forum, l'article de M. Jollivet et J.-C. Mounolou, « Le débat sur les OGM : apports et limites de l'approche biologique ».

fonder une nouvelle approche des risques. On ne peut que regretter qu'ils n'aient pas commencé par là ! Certes, une partie de leur développement n'en aurait pas été affectée. Il est en effet nécessaire de souligner que de nombreuses questions posées avec le débat sur les OGM (flux de gènes, stabilité des caractères, traçabilité, toxicité. . .) relèvent de connaissances et de savoir-faire connus, expérimentés et, comme ils le soulignent eux-mêmes, ayant fait leurs preuves, comme montré leurs limites en dehors des OGM. Mais cette perspective les aurait probablement conduits à porter une attention plus forte à des problèmes absents ou très peu développés dans leur texte. Imaginons !

En premier lieu, Jollivet et Monoulou n'abordent pas les questionnements liés à la transgénèse elle-même. Or, pour certains auteurs, la transgénèse pose problème car nous ne pouvons pas dire « pourquoi cela marche » : il s'agit d'un savoir pratique, lié à un savant bricolage, mais l'insertion d'un gène ne conduit que très exceptionnellement à l'expression stable d'une protéine (E. Fox Keller). D'ailleurs, avec la progression des connaissances en génomique, on sait encore moins qu'avant ce qu'est un gène et on assiste à une montée de la critique du « tout génétique » (A. Atlan, M. Morange. . .). Se trouve donc posée ici la question de la fiabilité des connaissances sur lesquelles sont basées nos décisions collectives. La conjonction de la nouveauté de l'application des OGM à grande échelle – par rapport à l'amélioration des plantes – et des limites de notre savoir conduit à considérer avec vigilance l'incertitude et les risques que l'on ignore. On ne peut donc pas utiliser l'argument de la continuité avec autant d'assurance que nos auteurs et il eût fallu considérer la définition des OGM de l'Académie des sciences, plus lisse que celle de la réglementation communautaire, avec un plus grand recul critique.

En second lieu, se pose la question du caractère étroit de l'analyse des risques et de la difficulté de prendre en compte les effets non intentionnels, systémiques et à long terme des innovations. Ce point est évoqué dans leur conclusion lorsque Jollivet et Monoulou indiquent

que la question n'est pas de savoir si nous avons assez de connaissances pour nous lancer dans l'utilisation en grande échelle des OGM, mais celle de se donner les moyens de mettre en œuvre « les outils d'acquisition de connaissances et de contrôle du risque pour toute utilisation envisagée ou déjà mise en œuvre d'un OGM végétal, en application du principe de précaution ». Mais pourquoi en restent-ils là ? L'enjeu en termes de recherche est en effet considérable. L'on peut d'ores et déjà observer que le débat sur les OGM a contribué à un renforcement des recherches sur la modélisation agroécologique, créant ainsi de nouveaux champs de savoirs ; les recherches en toxicologie, parent pauvre de nos dispositifs, pourraient aussi décoller. . . Bien sûr, les questions ne sont pas spécifiques des OGM, mais le débat dont ils sont l'objet a révélé les carences des approches traditionnelles des risques. De plus, l'expérience des États-Unis montre que, compte tenu du caractère ubiquitaire de certaines constructions génétiques, celles-ci peuvent être diffusées rapidement sur des millions d'hectares, provoquant des changements dans les pratiques agricoles à très grande échelle. D'où l'importance d'une analyse des « risques réels » des OGM, pour reprendre l'expression forgée par B. Chevassus-au-Louis et O. Godard, et de la conception et de la mise en œuvre d'un système de biovigilance efficace.

Enfin, et surtout, il eût été nécessaire d'aborder spécifiquement les effets en boucle liés à l'insertion de l'objet biologique dans un système socioéconomique. Quelles sont les implications de la technique OGM du point de vue des orientations de la recherche ? Quelles sont les implications de la concentration des recherches sur les OGM en termes d'érosion génétique ? N'y a-t-il pas un effet d'autorenforcement entre l'utilisation des OGM et la protection par brevet, les deux s'appuyant sur une conception réductionniste du vivant ?

C'est sur ce type de questions qu'ouvre donc la conclusion de l'article. Il s'agit là d'un programme fondamental dans lequel le dialogue entre sciences biologiques et sciences sociales aurait une place centrale.